

### ACTUALITES

#### **LOI SUR LE SPORT : UN AVANT-PROJET PRECISE LE ROLE DES COLLECTIVITES**

Deux articles de l'avant-projet de loi sur le sport concernent directement les collectivités, en venant instituer une **conférence territoriale** et un **schéma régional de développement des activités physiques**. [Lire la suite](#)

#### **LES PRIMES AUX MEDAILLES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES OFFICIALEES**

Le Ministère des Sports a fait inscrire au journal officiel les primes versées aux médailles olympiques et paralympiques. « *Ce décret permet une égalité parfaite des primes entre les sportifs, masculins ou féminins, pour les Jeux d'été ou les Jeux d'hiver, mais aussi entre les compétitions olympiques et paralympiques* ». [En savoir plus](#)

### FORMATIONS

#### **COMPTABILITE AVEC LE LOGICIEL C.A.S.I.C.O**

L'objectif de cette formation est de **permettre à tous les trésoriers sans connaissance en comptabilité associative de réaliser en quelques clics le journal, le compte de résultat et le bilan de l'association**. Les Présidents et trésoriers d'associations ont des responsabilités importantes à assumer et vous devez vous assurer de la bonne tenue de vos comptes en vous posant les questions suivantes : **Votre comptabilité associative est-elle conforme à la loi ? Etes-vous en mesure d'élaborer le "compte de résultat" et le "bilan" de votre association pour satisfaire aux exigences légales et/ou celles de vos financeurs ? Pouvez-vous établir un "compte rendu financier" de vos actions financées par exemple par le CNDS ?** Pour répondre à ces questions, le CDOS de Côte-d'Or vous propose une formation complète sur la **comptabilité de trésorerie et l'utilisation du logiciel C.A.S.I.C.O** le **vendredi 16 mai 2014 de 19h à 22h30** à Dijon. Inscriptions avant le 30 avril 2014. [En savoir plus](#)

#### **DES « ESCORTES » DES CONTROLES ANTIDOPAGE**

Le code du sport prévoit un ensemble de dispositions relatives à l'organisation des contrôles autorisés dans le cadre de la lutte antidopage. Afin d'accompagner, les Ligues, les Comités régionaux et les Comités départementaux dans cette tâche, le CROS de Bourgogne organise en partenariat avec les 4 CDOS et avec le soutien de la DRJSCS, une formation d'escortes ouverte, aux personnes identifiées comme susceptibles d'occuper cette fonction lors des manifestations sportives organisées en Bourgogne sous l'égide des fédérations sportives délégataires. Cette formation aura lieu le **samedi 12 avril 2014 de 8h45 à 12h30, salle Barcelone, au CREPS de Bourgogne-Dijon, 15 rue Pierre de Coubertin à Dijon**. Inscriptions avant le 4 avril 2014. [En savoir plus](#)

#### **BIEN COMMUNIQUER SUR LES RESEAUX SOCIAUX**

A l'occasion de la Fête Nationale de l'Internet, le Conseil Général de la Côte-d'Or organise une conférence débat « **Bien communiquer sur les réseaux sociaux** » le **lundi 31 mars 2014** à partir de **18h30 au Conseil Général de la Côte-d'Or, Salle d'honneur Henry Berger – 1 rue Joseph Tissot à Dijon**. [En savoir plus](#)  
Renseignements et inscription auprès de [mohamed.antar@cg21.fr](mailto:mohamed.antar@cg21.fr).

### FINANCES

#### **CNDS 2014 : DERNIER JOUR !**

[RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS : ICI](#)

### EMPLOI

#### **LA LOI SUR LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PROMULGUEE**

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a été promulguée le 5 mars 2014. Elle **évolue et amène des nouveautés** : certains dispositifs de formation évoluent, le compte personnel de formation (CPF) et le conseil en évolution professionnelle (CEP) sont créés, les règles de financement de la formation professionnelle sont revisitées.... [Lire la suite](#)